

Observations et réflexions à l'issue des journées des 25 et 26 février 2025 à Lodève.

Bernard Vivien – La Manufacture des Pays -
bernard.vivien34@gmail.com - 0612032147

(transcription schématique des notes prises lors de la déambulation le long de la Soulondres, de l'atelier mobilités et espaces publics, de la rencontre avec les jeunes à l'espace Luteva, et des interventions faites en séance plénière).

1. **Constats** : aujourd'hui, la ville tourne le dos à ses rivières qui ont pourtant structuré son histoire (point souvent souligné), participent de son identité et qui représentent un important patrimoine vivant et une biodiversité qu'il est nécessaire de maintenir comme l'a souligné le gestionnaire du Gemapi local. Si l'on excepte le quai de la Bouquerie, les rives de la Lergue et de la Soulondres ne participent pas ou peu l'animation du centre ville (même si des scolaires et étudiants s'y rendent dans le cadre de leur scolarité à l'initiative d'enseignants). Lors de la rencontre à l'espace Luteva, un animateur a évoqué les Voix Méditerranéennes comme étant le moment où le centre était vraiment animé et attractif, même si lui n'était pas personnellement intéressé. Ce qui a été l'occasion de rappeler qu'effectivement le centre-ville pendant ce festival prenait une toute autre dimension intégrant les rives et les espaces verts avoisinant. Cela est donc possible.
2. **L'enjeu majeur du projet QDD de Lodève « des rives qui nous lient »** est, pour répondre à son intitulé, de réussir à intégrer les rives de la Soulondres et de la Lergue au centre de Lodève, en les mettant au cœur d'une liaison interquartiers, et de la vie du centre de Lodève. Autrement dit, le projet devrait mettre en valeur ce qu'on appellera la *trame bleue et la trame verte qui définissent des espaces publics qui doivent retrouver une place clé dans la revitalisation et l'animation du centre-ville dont elles doivent redevenir partie intégrante*. Cette trame bleue est de ce point de vue stratégique pour faire du lien et répondre aux attentes de tous les publics (voir les enquêtes, études et concertations déjà entreprises sur Lodève et les premières réponses au questionnaire du jury citoyen). Les rives doivent être pensées comme espaces publics et comme parties prenantes du parc.
3. **Des exigences et des contraintes** : ont été soulignées plusieurs exigences et contraintes que l'on citera ici pour mémoire : gestion des risques liés aux inondations à prendre en compte dans les aménagements qui seront proposés, mise en valeur du patrimoine lié à la gestion de l'eau (conduite, béals, pansières, rigoles d'irrigation), prise en compte de la gestion raisonnée et maîtrisée de ces corridors écologiques dans le cadre de la gestion Gemapi, les propositions

résultant de la consultation des habitants. Il faut donc articuler les usages avec les exigences écologiques de respect de la biodiversité et de prise en compte du changement climatique sur les espèces végétales (cf. intervention de Paysarbres à Montbrun), pour *rendre possible la coexistence d'une appropriation par la population des espaces avec la valorisation d'un milieu vivant à préserver et valoriser* .

4. Viendra plus tard le moment de rentrer dans des propositions.

Mais il est clair que le projet devra prévoir des « poches de parking »(par exemple du côté du boulodrome comme cela a été avancé avec une passerelle et non un gué), des cheminements proposant des boucles, des passerelles, et des ouvertures sur les rivières comme du côté de l'hôpital et du lycée....Les propositions résultant de la consultation des habitants seront à prendre en compte pour les intégrer dans un projet répondant à l'intérêt général et au respect des contraintes écologiques, sociales et climatiques.